

La Journée mondiale de la justice sociale (20 Février 2011) est l'occasion d'inviter tous les pays à prendre des mesures concrètes pour donner un sens aux valeurs universelles que sont la dignité humaine et l'égalité des chances pour tous. Cette année, la célébration de cette journée est placée sous le signe de la protection sociale pour tous; en effet, la protection sociale est essentielle pour bâtir des sociétés plus justes et plus équitables, où chacun trouve sa place.

Alors que nous continuons à nous battre contre les retombées de la crise financière et économique mondiale, il est plus important que jamais de relever ce défi. Pour les dizaines de millions de personnes qui ont perdu leur emploi depuis le début de la crise, la récession mondiale est loin d'appartenir au passé. C'est l'une des raisons pour lesquelles le système des Nations Unies a réagi en lançant une initiative qui prévoit la mise en place d'une protection sociale minimale. Cette action vise à favoriser l'accès à des services sociaux de base, à donner à tout un chacun les moyens d'avoir un revenu décent, et à renforcer les garanties en faveur des populations démunies, vulnérables et marginalisées.

Quatre-vingts pour cent de la population mondiale ne bénéficie pas d'une protection sociale convenable. Les femmes sont particulièrement vulnérables. La mise en place d'une protection sociale minimale a un objectif clair : faire en sorte que personne ne vive au-dessous d'un certain seuil de revenu et que chacun ait accès à des services publics essentiels, tels que l'eau et l'assainissement, la santé et l'éducation.

D'après de nombreuses études, cette protection sociale minimale est financièrement accessible au niveau mondial. L'Organisation mondiale du Travail et le Programme des Nations Unies pour le développement rendent public aujourd'hui un nouveau rapport, dans lequel sont répertoriées 18 politiques innovantes de protection sociale minimale qui changent réellement les choses dans les pays en développement. D'autre part, lors de la dernière session de la Commission du développement social, les États Membres ont estimé que les régimes de protection sociale constituaient un moyen de lutter contre les inégalités et l'exclusion sociale, et contribuaient ainsi à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Parallèlement, nous devons continuer à nous opposer fermement aux actions discriminatoires qui se fondent sur la religion, l'origine ethnique ou la situation économique pour priver certaines personnes de leur dignité. Nous devons réagir rapidement et créer un climat propice à l'intégration sociale et à un travail décent pour tous.

La quête de la justice sociale est essentielle; elle permet de favoriser une croissance placée sous le signe de l'équité et de réduire au minimum les risques de troubles sociaux. Ensemble, relevons le défi et veillons à ce que les efforts que nous avons engagés en faveur du développement durable débouchent aussi sur la justice sociale pour tous.

Lire plus : <http://www.un.org/fr/events/socialjusticeday/>

Ban Ki-moon

www.buonpastoreint.org

Publié : 24/02/2011